

Championnats suisses d'athlétisme

Samedi/Dimanche 29/30 juillet 2023

Stadio Comunale, Bellinzone

Informations et directives

Le plus important en bref :

Le jour de la compétition le **processus** suivant doit impérativement être respecté :

1. Retrait du dossard à la **remise des dossards**
2. Cocher la(les) discipline(s) souhaitée(s) au **Confirmation Board** ; au plus tard 60 minutes (resp. 90 minutes pour le saut à la perche avant le départ but.
3. Rassemblement à l'heure au **Callroom**. **Important** : Pour les courses le Callroom a lieu par série.

1. Informations générales

1.1. Arrivée / Places de parc

Consulter le lien suivant pour les informations concernant l'arrivée en transports publics ou en voiture : [Championnats suisses - Arrivée](#)

Nous recommandons de venir en transports publics.

1.2. Heures d'ouverture du stade

Samedi, 29 juillet 2023 : dès 12h00

Dimanche, 30 juillet 2023 : dès 08h30

1.3. Entrée

Les titulaires d'une Swiss Athletics Member Card ainsi que toutes et tous les athlètes ne paient pas d'entrée. Des billets peuvent être achetés via le lien suivant : [Championnats suisses - Billets](#)

Entrée pour 1 jour : CHF 10.-

Entrée pour 2 jours : CHF 15.-

1.4. Zone des athlètes / Vestiaires

Les vestiaires se trouvent sous la tribune principale du Stadio Comunale.

1.5. Restauration

Il y a des possibilités de se restaurer.

1.6. Service sanitaire

Il y a un poste sanitaire sur le terrain de compétition (signalé).

1.7. Assurance

L'assurance contre les accidents et le vol est l'affaire des athlètes. L'organisateur décline toutes responsabilités.

1.8. Renseignements

Organisateur (questions d'organisation) :

- Patrick Vetterli / vetterlipatrick@hotmail.com
- Fedele Borradori / fedeleborradori@gmail.com

Swiss Athletics (inscriptions, questions techniques) :

- Rizvana Bono / 031 359 73 05 / rizvanabono@swiss-athletics.ch

2. Directives aux athlètes

2.1. Règlements

Les championnats sont organisés dans l'ordre hiérarchique conformément aux règlements suivants : Les présentes informations sur la compétition et directives, RO 2022 y.c. fiches techniques, IWR 2022, World Athletics Technical and Competition Rules.

2.2. Dossards

La remise des dossards se trouve à côté de l'entrée, en dehors du Stadio Comunale. Le dossard doit être porté lisiblement et sans être plié sur la poitrine, dans les disciplines de saut en hauteur et à la perche à choix sur la poitrine ou sur le dos. Le dossard est remis une fois et est valable les deux jours de compétition.

Pour les épreuves de course dès 800 m, deux numéros de course seront remis au Calroom ou départ. Ceux-ci doivent être fixés un sur le côté droite de la jambe, l'autre sur le côté gauche.

Attention :

Le retrait du dossard ne remplace pas l'appel (= cocher, voir 2.3.) !

2.3. Confirmation Board: Appel / Confirmation de la participation

Toutes et tous les athlètes s'annoncent au « Confirmation Board » pour toutes les disciplines qu'ils/elles disputent au plus tard 60 minutes (saut à la perche : 90 minutes) avant le début de l'épreuve correspondante et se cochent sur la liste affichée (à côté de la remise des dossards).

Après l'appel, les séries seront composées et les couloirs ainsi que l'ordre dans les disciplines techniques seront tirés au sort.

Attention :

Les athlètes qui ne sont pas cochés/es seront biffés/es de la liste de départ.

2.4. Se présenter à la compétition / Callroom

Les athlètes se rassemblent personnellement avant le début de la compétition aux heures suivantes au Callroom signalé en conséquence :

- 60 min. avant le début du concours de saut à la perche
- 45 min. avant le début du concours des autres disciplines techniques
- 25 min. avant l'heure de départ des courses (valable pour les séries, demi-finales et finales)

Les athlètes seront conduits en groupe sur l'emplacement de compétition.

Attention :

- Pour les séries et les demi-finales, le Callroom a lieu par série. Les compositions des séries correspondantes sont affichées 45 minutes avant le départ au Callroom resp. peuvent être consultées dans les résultats Live sur le site web de Swiss Athletics. L'heure du Callroom de 25 minutes se réfère à l'heure de départ de la série respective.

- Les athlètes qui sont engagés/es dans une autre discipline au moment du Callroom, peuvent se faire représenter par une tierce personne au Callroom au moment indiqué ; il peut s'agir d'un coach ou d'un/e autre athlète.
- Les athlètes qui ne se présentent pas à l'heure au Callroom, peuvent être exclus/es pour la discipline concernée.

2.5. Non-participation / Désistement / Repêchage

Les athlètes qui se sont qualifiés pour le prochain tour d'une épreuve de course, annoncent une éventuelle non-participation à ce tour le plus vite possible, mais au plus tard jusqu'au départ de la course correspondante au bureau des calculs. Si l'athlète ne se désiste pas, il ou elle sera exclu/e de l'ensemble de la compétition.

Dans la mesure où les conditions organisationnelles et temporelles le permettent, on procédera à des repêchages en cas de désistements. Pour permettre le repêchage d'un/e athlète non qualifié/e, une désinscription rapide, si possible immédiatement après la course est bienvenue et surtout aussi fairplay.

Il n'existe aucun droit à être repêché/e.

2.6. Échauffement / Lancer de réglage

L'échauffement et les lancers de réglage sont autorisés uniquement sur les terrains annexes signalés.

Les lancers et les sauts de réglage sur l'emplacement de compétition sont organisés selon IWR.

2.7. Séjourner à l'intérieur

Les accompagnants/es n'ont pas le droit d'accompagner les athlètes dans la zone intérieure. Ne pas respecter cette prescription implique la disqualification des athlètes correspondants/es.

2.8. Quitter l'emplacement de compétition

Pour quitter l'emplacement de compétition pendant la compétition il faut une autorisation du jury et les instructions correspondantes doivent être respectées.

Après la fin de leur concours, les athlètes quittent ensemble l'emplacement de compétition sous la conduite d'un/e accompagnant/e. Les trois premiers/ères classés/es sont informés/es de l'heure de la remise des prix et se tiennent prêts/es.

2.9. Prescriptions sur la tenue et la publicité

Les athlètes doivent prendre le départ dans une tenue approuvée par leur société. Les directives sur la publicité de Swiss Athletics doivent être respectées (voir [règlement sur la publicité](#)). Aucune autre forme de publicité active n'est autorisée sur le site de la compétition.

2.10. Nouvelle règle sur les chaussures

La nouvelle règle sur les chaussures de World Athletics doit être respectée (règle par discipline selon « Amendments to Rule 5 »). Une liste des chaussures autorisées se trouve sur le lien suivant : <https://www.worldathletics.org/about-iaaf/documents/technical-information>

2.11. Utilisations d'engins personnels / Marques d'élan

Les engins personnels suivants peuvent être utilisés : perches, poids, javelots, disques, marteaux. Les engins à lancer doivent être présentés au plus tard 60 minutes avant le début du concours pour contrôle au « Contrôle des engins » (signalé).

Le jury apporte les engins à lancer sur l'emplacement de concours. Seuls les engins personnels contrôlés et marqués par l'organisateur peuvent être utilisés.

Les perches doivent être déposées au plus tard 90 minutes avant le début du concours au dépôt des perches (point 11 sur le plan de situation à côté du Callroom). Pour décharger les perches, il faut emprunter la Via Vincenzo Vela et ensuite la Via Luigi Lavizzari pour se rendre au parking „Ex Stallone“. L'organisateur transporte les perches sur l'emplacement de concours 75 minutes avant le concours. Après avoir terminé le concours, l'organisateur rapporte les perches au dépôt des perches.

Des marques d'élan pour les disciplines techniques sont mises à disposition par l'organisateur. Les autres marques ne sont pas autorisées.

2.12. Appareils techniques sur le terrain de compétition

L'utilisation d'appareils permettant de communiquer, d'écouter de la musique ou de regarder des vidéos ou de photographier et filmer est interdit sur le terrain de compétition.

Il est permis d'utiliser des appareils pour mesurer la fréquence cardiaque, la vitesse, la distance ou pour compter les pas ou des appareils similaires que les athlètes ont apportés personnellement ou portent sur eux, dans la mesure où ils ne servent pas à communiquer avec une autre personne.

2.13. Remises des prix

Les trois premiers/ères classés/es se rassemblent selon les instructions du jury à la place généralement env. 30 minutes après la fin de la compétition à la Mixed Zone (point 7 sur le plan de situation. Lors de la remise des prix, il faut porter une tenue de société officielle.

2.14. Distinctions

Les vainqueurs reçoivent l'insigne brodé « Champion 2023 ». Les trois premiers classés/es par catégorie reçoivent les médailles de championnats d'or, d'argent et de bronze ainsi qu'un présent de l'organisateur.

2.15. Contrôle de dopage

Des contrôles de dopage peuvent être faits aux championnats.

3. Informations techniques

3.1. Mode de qualification et hauteurs de saut

Voir site web du championnat

Sur 200 m M et 400 m W, une finale A et une finale B sont prévues dans l'horaire ; s'il devait y avoir moins de 6 séries, alors la finale B serait supprimée (selon mode de qualification)

3.2. Neutralisation

Le juge-arbitre peut décider, en cas de besoin, une neutralisation au saut à la perche.

3.3. Temps de préparation

Les athlètes ont généralement un temps de préparation d'une minute dans toutes les disciplines techniques.

3.4. Planche d'appel

Au saut en longueur et au triple saut l'appel est contrôlé avec une caméra.

3.5. Mesure des distances

Les longs lancers ainsi que les sauts horizontaux sont mesurés de manière électronique.